



# SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°265

MAI 2019

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI 2019

**Présents : 14**

**Absents excusés :** Muriel MALNOË qui donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES  
Jean Louis BELLIOU qui donne pouvoir à Yves BERTHO

**Absent :** Yoann COLPIN

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30  
Karine BERTHO est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 25 Avril 2019.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Plan mercredi «PEDT » (Plan Educatif De Territoire) au Centre de Loisirs.
- 2- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : tarifs des camps d'été 2019 et journée INDIAN FOREST.
- 3- Renouvellement de la convention avec l'ALSH et la mairie de THEHILLAC (2019-2021).
- 4- Proposition du programme voirie 2019 et demande de subventions au Département du Morbihan.
- 5- Validation d'un devis pour la rénovation du puits devant le restaurant scolaire.
- 6- Demande de participation aux frais de fonctionnement de la salle de basket de THEHILLAC pendant les travaux de rénovation de notre complexe sportif.
- 7- Validation du choix du fournisseur de la vidéo surveillance au complexe sportif.

C- INFORMATIONS.

- 1- Bilan de piégeage des ragondins lors de la campagne de 2019.
- 2- Déclarer le nombre de reines (frelons asiatiques) piégées au printemps 2019 avant fin juin 2019.
- 3- Info sur l'entretien des bords de routes et chemins par la communauté de communes Arc Sud Bretagne.
- 4- Information sur les travaux d'Eau du Morbihan le long de la route départementale RD34.

**A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 Mars 2019.**

**Accord du conseil avec 13voix pour et 2 abstentions (15 votants, Béatrice BALAC est arrivée après le vote).**

**B- DELIBERATIONS.**

**1- Plan mercredi « PEDT » (Projet Educatif De Territoire) au Centre de Loisirs**

Emmanuelle GONÇALVES rappelle aux élus que le Projet Educatif De Territoire de la commune a fait l'objet d'une convention entre la Commune, les services de l'état, l'éducation nationale et la caisse d'Allocations Familiales du Morbihan. Cette évolution du PEDT intègre d'une part les projets et actions à mettre en œuvre pour la période 2019-2022 et d'autre part, le nouveau Plan Mercredi qui veut impulser le développement d'une offre d'accueil de qualité sur le temps du Mercredi.

Ce plan Mercredi permet à la commune de bénéficier d'une bonification du financement de la part de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à signer la convention Chartre Qualité Plan Mercredi et la convention de financement CAF Plan Mercredi.

**Accord du conseil à l'unanimité (15 votants, Béatrice BALAC est arrivée après le vote).**

**2- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : tarifs des camps d'été 2019 et journée INDIAN FOREST.**

- Camps d'été 2019.

Emmanuelle GONÇALVES et la commission enfance/jeunesse proposent les tarifs des camps d'été 2019. Pour ces 3 camps le nombre de places est de 20 enfants.

| Camps  | Par enfant résidant sur la commune ou sur une commune ayant conventionnée |  |                        | Par enfant résident sur commune extérieure |
|--|---|--|------------------------|--|
|  | Tranche 1<br>QF < 545   | Tranche 2 QF<br>compris entre<br>546 et 1100 | Tranche 3<br>QF > 1100 |  |
| Camps « TAUPONT» activités nautiques au Camping du Lac du 15 au 19 Juillet (8/10 ans)  | 102 €   | 107 €  | 112 €                  | 140 €                                      |
| Camps à NOIRMOUTIER – Parc aquatique, VTT et char à voile au camping Les Onchères à Barbatre du 22 au 26 juillet (11/17 ans) | 146 €   | 151 €  | 156 €                  | 195 €                                      |
| Camps équitation GUIGNEN au camping La Ruée vers l'Air du 29 juillet au 2 août (6/9 ans)                                     | 120 €   | 125 €  | 130 €                  | 162 €                                      |

Les inscriptions se feront le mercredi 12 juin à 19 heures pour les Dolaysiens et le vendredi 14 juin pour les enfants des communes extérieures, en fonction des places restantes. L'inscription de l'enfant auprès du service animation ne sera possible qu'en présence d'un parent, d'un représentant légal de l'enfant ou un membre de la famille.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

- Journée INDIAN FOREST.

Le centre de loisirs propose aux enfants à partir de 11 ans et adhérents de l'espace jeune seulement, une journée « INDIAN FOREST » le 2 juillet 2019 pour 16 à 20 jeunes. Le coût de cette journée est de 30 € par enfant et la Junior Association « ST DOTEKADO » prendra la location du mini bus à sa charge. L'inscription est à faire auprès de Sébastien BLINO au Centre de Loisirs.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**3- Renouvellement de la convention avec l'ALSH et la mairie de THEHILLAC (2019-2021).**

Emmanuelle GONÇALVES informe les élus que la convention avec la commune de THEHILLAC est échue depuis le 31 Décembre 2018. Celle-ci permet aux familles de THEHILLAC de bénéficier des mêmes tarifs que les familles dolaysiennes. En contrepartie, la commune de THEHILLAC s'engage à verser à la commune de SAINT DOLAY, le reste à charge. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à signer la convention et à émettre les titres de recettes avec la Mairie de THEHILLAC.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**4- Proposition du programme voirie 2019 et demande de subventions au Département du Morbihan.**

Yves BERTHO et la commission voirie proposent aux élus de retenir pour le programme voirie 2019, les routes suivantes :

- Route du FOUQUET ; Route du BROUSSAIS à PINGUANT ; Carrefour de la route du DREZEUL avec la RD34 ; parking de LA LONGE (partie centrale de 5 mètres de large sur toute la longueur).

Au parking de La LONGE, après avoir débattu, les élus proposent de mettre, à une des sorties voir les deux, un ralentisseur pour éviter que celui-ci ne serve de déviation pour les véhicules qui ne veulent pas passer sur le plateau de la route départementale RD114.

Il est demandé au conseil d'autoriser M. Le Maire à lancer un appel d'offres.

Il est aussi proposé au conseil municipal de demander une subvention au Conseil Départemental du Morbihan pour les routes et le parking. Ce parking pourra s'inscrire comme une aire de covoiturage pour lequel nous demanderons une subvention spécifique.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**5- Validation d'un devis pour la rénovation du puits devant le restaurant scolaire.**

Patrick GERAUD et la commission bâtiments proposent aux élus de réparer le puits qui se trouve devant le restaurant scolaire. Les travaux consistent à démolir et reconstruire les murs ainsi que la toiture en schiste. Il est proposé de valider le devis de l'entreprise LELIEVRE de RIEUX pour un montant de 2 405,78 € TTC.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**6- Demande de participation aux frais de fonctionnement de la salle de basket de THEHILLAC pendant les travaux de rénovation de notre complexe sportif.**

M. Le Maire propose aux élus de participer aux frais de fonctionnement de la salle de basket de THEHILLAC qui est utilisée par le club de basket de SAINT DOLAY/RIEUX BZH pendant les travaux de rénovation du complexe sportif. Le coût qui sera facturé par la mairie de THEHILLAC, est de 300 €. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à payer cette facture.

**Accord du conseil à l'unanimité**

**7- Validation du choix du fournisseur de la vidéo surveillance au complexe sportif.**

Isabelle SIRLIN et les commissions sports et bâtiments proposent d'équiper le nouveau complexe sportif de caméras de surveillance.

Deux solutions sont proposées :

- Une offre d'achat de neuf caméras avec poste de surveillance et câblage inclus (hors maintenance) pour un montant de 9 506,87 € HT par l'entreprise GERGAUD de REDON.
- Une offre de location de neuf caméras avec poste de surveillance, câblage compris, pour un montant annuel de 2 088 € HT auquel il convient d'ajouter 348 € HT de maintenance par l'entreprise BREIZH SOLUTION TELECOM de PLESCOP.

Après en avoir débattu, les élus optent pour la solution de location qui permet d'utiliser du matériel informatique sans faire d'investissement. Le contrat de location est prévu pour 5 ans. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. Le Maire à signer le contrat de location.

**Accord du conseil à l'unanimité**

**C- INFORMATIONS.**

**1- Bilan de piégeage des ragondins lors de la campagne de 2019.**

Patrick GERAUD informe les élus que 95 ragondins ont été pris pendant la campagne de piégeage qui a eu lieu du 28/03/2019 au 2/05/2019. Hors campagne durant l'année, 92 ragondins ont été pris, soit un total de 187 prises. Ces prises ont été réalisées par 11 piégeurs sur la commune. Depuis 1997, en collaboration avec la FDGDON qui fournit les cages pour les piéger, il a été capturé 3 342 ragondins.

**2- Déclarer le nombre de reines (frelons asiatiques) piégées au printemps 2019 avant fin juin 2019.**

Patrick GERAUD informe que la campagne de piégeage pour les frelons asiatiques a commencé depuis le début du printemps et demande aux dolaysiens qui ont mis des pièges, de donner leur nombre de prises en mairie, avant fin juin 2019, pour faire le bilan communal et départemental. (Inutile de rapporter les insectes en mairie)

**3- Info sur l'entretien des bords de routes et chemins par la communauté de communes Arc Sud Bretagne.**

Les services techniques de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne interviennent sur les routes et chemins de la façon suivante :

- Un premier passage pour faucher les accotements de routes au printemps qui a été réalisé la première semaine de Mai 2019 à SAINT DOLAY.
- Un deuxième passage au printemps/été pour faucher les accotements de routes + les virages dangereux, les panneaux de polices et les carrefours. La date d'intervention est la première semaine de Juin 2019 pour SAINT DOLAY.
- Un troisième passage pour faucher les accotements, débroussailler les fossés et les talus ainsi que les haies une année sur deux. L'intervention est prévue du 18 novembre au 13 Décembre 2019 à SAINT DOLAY.
- Pour les chemins la communauté de communes Arc Sud Bretagne fait appel à un prestataire pour le fauchage complet des accotements sur l'ensemble de la commune et pour le débroussaillage des fossés, talus et haies une année sur deux, cette année c'est sur la partie nord de la commune. Cette intervention est prévue à partir de la mi-octobre 2019.

**4- Information sur les travaux d'Eau du Morbihan le long de la route départementale RD34.**

M. Le Maire signale qu'Eau du Morbihan va remplacer la canalisation d'eau potable le long de la route départementale RD34 à partir du début juin, jusqu'au début juillet 2019 sur une longueur de 2 Kilomètres entre le DREZEUL et le pont du ruisseau du MOULIN NEUF. Pendant ces travaux, la circulation sera alternée avec la mise en place de feux.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 27 JUIN 2019 A 20 HEURES 30**

---

**LE COMITE DES FETES DE BURIN** organise son **SHOW NAUTIQUE** le **dimanche 9 Juin 2019**.

Entrée payante 3 € et gratuite en dessous de 14 ans

A partir de 14 heures : manches d'Aéroglistes, manches de 2CV Nautiques, animation musicale avec le groupe BATALA et sur le terrain de la fête exposition de voitures anciennes.

A partir de 21 heures : Bal populaire et Spectacle pyrotechnique.

Sur place, nombreux jeux, manège pour enfants, buvette, galettes, crêpes, grillades, frites, etc.

---

**L'Association de Commerçants et Artisans de Saint Dolay** organise le **dimanche 7 Juillet 2019** un

concours de pétanque ouvert à tous (réservé aux non licenciés) en Triplette (2 boules par joueur)

Inscription à partir de 13 heures ; Début du concours à 14 heures ; 4 € par joueur soit 12 € par équipe

Préinscription sur : [acad-56130@orange.fr](mailto:acad-56130@orange.fr) laissez le nom des joueurs et de l'équipe

1<sup>er</sup> lot : 1 trophée + 3 longes de porc + 6 bouteilles - 2<sup>ème</sup> lot : 1 coupe + 3 rôtis de porc + 6 bouteilles

3<sup>ème</sup> lot : 1 coupe + 3 pintades + 3 bouteilles - 4<sup>ème</sup> lot : 1 coupe + 3 poulets + 3 bouteilles

Et de nombreux autres lots

Sur place : Bar ; Restauration

---

## **L'ADMR de NIVILLAC intervient sur les communes de Nivillac, La Roche Bernard, Marzan, Saint Dolay, Théillac**

L'ADMR vous propose une palette de services pour vous aider dans la **réalisation des actes simples de la vie quotidienne** (entretien de votre logement, entretien de votre linge, préparation des repas, courses).

**L'accompagnement** : Des professionnels d'intervention peuvent aussi être à vos côtés pour vous aider dans les **actes essentiels** tels que l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts.

**La garde d'enfants** à domicile fait partie de nos compétences. Nous vous proposons une garde adaptée à vos besoins et à votre emploi du temps.

**L'aide à la famille** est également une de nos compétences. Effectivement, lors de la survenue de certains événements au sein de votre famille (grossesse, naissance, maladie, etc) un soutien extérieur peut s'avérer nécessaire.

Découvrez notre service complémentaire : **la téléassistance** mobile permettant un contact ou un secours 24h/24.

Nous pouvons également vous **accompagner à des rendez vous, à des activités de loisirs, etc.**

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez des informations complémentaires.

**ADMR de NIVILLAC : 2 rue de la piscine BP-56 56130 NIVILLAC - Tél 02 99 08 54 23 – mail : nivillac@admr56.com**

**Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h.**

---

### **L'école publique ARC EN CIEL organise la fête de l'école le samedi 22 juin 2019 à l'école.**

De 10h30 à 11h30 : portes ouvertes

De 11h30 à 12h15 : spectacle des enfants

A 12h30 : apéritif offert par l'Amicale Laïque ALAC suivi d'un repas

A partir de 14h : structure gonflable – pêche à la ligne- chamboule tout – tir au but, etc...

A 17h : tirage de la tombola

Réservations auprès de l'école au 02 99 90 23 95 et Anaïs COCHARD 06 64 31 43 95

---

### **La KERMESSE de l'Ecole NOTRE DAME JEANNE D'ARC aura lieu le samedi 29 juin 2019**

13h45 : départ de l'école pour un défilé avec fanfare dans les rues du bourg

14h30 : récital des classes sur le thème des « sciences »

15h15 : Stands, jeux, buvette, animations, expo des élèves

18h30 : Apéritif et tirage au sort de la tombola

A partir de 19h : Repas adulte au choix à 9 ou 10€ / repas enfant à 5€ -Pensez à réserver votre repas à l'école ou à la boulangerie.

Soirée dansante.

---

### **AFM TELETHON : Avis aux bénévoles**

Je suis Chantal RENAUD, la nouvelle référente pour Saint Dolay.

Afin de construire la campagne 2019, il me faut, dès à présent, prévoir une équipe pour la mettre en place et que je connaisse les personnes qui seraient prêtes à m'aider dans l'organisation de cette manifestation.

Vous pouvez me contacter au 0622407172 ou bien sur mon courriel : [yoagab56@gmail.com](mailto:yoagab56@gmail.com) .

Afin de faire un bilan des inscriptions et des projets, une réunion sera prévue à la fin du mois de juin.

Pour que cette aventure continue au sein de Saint Dolay, je vous espère nombreux.

---

### **INFORMATION MAIRIE**

Les associations qui souhaitent faire paraître quelques lignes dans le SAINT-DOLAY INFO sont invitées, chaque mois, à communiquer les éléments avant la date du prochain conseil municipal.

---

### **Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint - Dolay**

La médiathèque vous invite à venir assister au dernier « Rendez-vous des lecteurs » avant la pause estivale. Il aura lieu vendredi 28 juin à 18h15. Ce sera l'occasion de clôturer cette année riche en échanges et partages de « coups de cœur » autour d'un verre. Le thème proposé sera « mon livre de chevet » : une lecture importante qui vous a marquée, un livre que vous avez lu plusieurs fois, un livre posé sur votre chevet depuis longtemps et que vous n'avez toujours pas lu ....

Le « Rendez-vous des lecteurs » est ouvert à tous, sans inscription. Vous pouvez y assister également en simple auditeur et venir y trouver quelques pistes de lectures pour cet été !

Lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez désormais déposer vos documents dans :  
LA BOÎTE DE RETOURS située dans le hall de la mairie de Saint-Dolay.

### **Inscription au Concours des Maisons Fleuries**

|                              |                              |  |  |
|------------------------------|------------------------------|--|--|
| Nom :                        |                              | Prénom :   |  |
| Adresse :                    |                              |  |  |
| Code Postal :                |                              | Ville :  |  |
| OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> | Souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures) |  |
| OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> | Participera au concours des maisons fleuries                 |  |